

GREC ANCIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL **ÉPREUVE À OPTION : ORAL**

Estelle Oudot - Jean Yvonneau

Coefficient : 2 (épreuve commune) ; 3 (épreuve à option).

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (25 minutes sur le texte préparé et 5 minutes consacrées à la traduction improvisée de quelques vers d'Homère).

Nature de l'épreuve : traduction et commentaire, préparés sans dictionnaire, d'un texte de 20 à 25 lignes ou vers, présentant une unité de sens. Le candidat est invité à revenir sur certains points de sa traduction. Il peut le faire immédiatement ou après avoir présenté son commentaire. L'épreuve s'achève sur une traduction improvisée de 4 à 6 vers d'Homère, sans préparation.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre plusieurs sujets.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un Atlas ; un dictionnaire de mythologie (fournis par le jury et disponibles dans la salle de préparation).

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

70 candidats se sont présentés, cette année, à l'oral de grec ancien, dont 32 au titre de l'épreuve à option et 38 au titre de l'épreuve dite commune. Les notes s'échelonnent de la façon suivante :

Groupe des « optionnaires » : note la plus haute : 19/20 ; note la plus basse : 06/20
Moyenne = 12,37.

Groupe des « non-optionnaires » : note la plus haute : 18/20 ; note la plus basse : 02/20. Moyenne = 10,94.

La moyenne générale s'établit aux alentours de 11,4 /20.

Déroulement de l'épreuve

- Le tirage

Le candidat tire au sort un bulletin, sur lequel figurent le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, la référence du passage et, généralement, pour lever toute ambiguïté, les premiers et les derniers mots du texte à traduire. Au titre sont souvent ajoutées quelques précisions visant à éclairer le contexte. Le jury, en effet, ne souhaite pas que l'épreuve orale de grec se joue sur des connaissances supposées acquises de la littérature grecque et n'hésite pas à rappeler les grandes lignes de l'argument d'une pièce connue, les enjeux d'un discours ou le contexte d'un événement historique. Enfin, il donne les indications de vocabulaire, voire de syntaxe, qu'il juge nécessaires.

Une remarque : pour plus de sérénité, le tirage se fait huit à dix minutes avant le début de l'heure officielle de préparation, ce qui permet au candidat de s'assurer qu'il déchiffre sans peine le bulletin et de gagner calmement la salle de préparation.

- La préparation

Le candidat dispose d'une heure pour traduire et commenter son texte. C'est peu. Autant dire qu'il doit mobiliser toutes ses ressources, sans oublier d'exploiter les indications données sur le billet, qui, souvent, ont pour fonction d'ouvrir des angles d'approche : ainsi, l'extrait proposé de l'*Assemblée des femmes* se présentait clairement comme un exercice organisé par Praxagora, pour entraîner les femmes à parler devant une assemblée d'hommes ; le texte issu des *Préceptes politiques* de Plutarque avait pour titre « Du bon usage du passé », invitant le candidat à réfléchir sur la sélection d'événements historiques, tous explicités du reste sur le bulletin, en trouvant leur dénominateur commun.

Le jury donne le sens d'un certain nombre de termes. Lorsque la signification d'un mot peu courant n'est pas précisée, c'est qu'elle peut être conjecturée par un candidat en possession du lexique attique essentiel, s'il réfléchit sur la racine du mot, fait un rapprochement avec un autre terme usuel, ou s'il se laisse guider par le contexte. En tout état de cause, qu'il soit bien clair que l'ignorance ponctuelle d'un terme ne fait jamais chuter la note d'un candidat.

Un atlas et un dictionnaire de mythologie sont mis à la disposition des candidats dans la salle de préparation.

- Le passage

Le candidat dispose de trente minutes pour faire ses preuves d'helléniste : 15 minutes pour l'exposé (introduction, lecture, traduction et commentaire), 10 minutes pour la reprise, 5 minutes pour Homère.

L'introduction doit être concise, sans pour autant se contenter de répéter le titre du passage ! Nous aimerions que soit définitivement bannie toute généralité vide de sens sur l'auteur (« Sophocle fait partie des trois grands auteurs de théâtre », « Hérodote est un grand écrivain du V^e siècle »...) et que le candidat s'attache plutôt à caractériser la nature du texte (récit, dialogue, argumentation...) et à dire un mot de ses enjeux, quitte à franchir ce qui peut sembler parfois un pont aux ânes — dans l'extrait du *Phèdre* de Platon relatif au mythe de Theuth, par exemple, n'y a-t-il pas un paradoxe à présenter par écrit une condamnation de l'écriture ?

La lecture doit être nette, ni monotone ni théâtrale. Elle doit surtout être soignée, tenir compte des enclitiques (notamment en dissociant le fameux τε και : τε fait corps avec le mot qui précède, comme tout enclitique), des iotas souscrits qui, même si la majuscule oblige à les adscrire, ne se prononcent pas pour autant ("Αιδης).

Vient ensuite la traduction, qui constitue le moment crucial de l'épreuve : elle doit être méthodique (procédant par groupe de mots), précise et ferme. Elle suppose, bien sûr, une bonne maîtrise du vocabulaire classique et nous invitons les candidats à tenir compte des listes de termes publiées dans les rapports précédents. C'est, nous semble-t-il, pour un effort minime, un investissement rentable ! Aux listes déjà publiées, nous ajoutons les termes suivants, dont l'ignorance nous a paru regrettable :

Substantifs : αἴσθησις, ἀπατή, ἀρχή dans ses différents sens, δαπάνη, κέρδος, κρίσις, μεταβολή, πλεονεξία, πολυπραγμοσύνη, πόθος, τεκμήριον, φόρος, φθόνος, ὥρα.

Verbes : ἀξιόω, ἀπέχομαι (+ génitif), ἀποκρίνομαι, δέω, διδάσκω (τραγωδίαν διδάσκειν), δυσχεραίνω, ἐσθίω et ἐστιάω, ἥδομαι (et son aoriste ἥσθη), ἠπτάομαι-ῶμαι, ὀφείλω, les trois sens principaux de φεύγω, παρέρχομαι, χρῆσθαι.

Adjectifs : πένης, πιστός (actif, passif), φαῦλος, la forme πλείους.

Les formes de quelques verbes pourtant extrêmement usuels sont méconnues : ἀπαντάω (dont la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent a été confondue, malgré esprit, accent et iota souscrit avec ἄπαντα), ἀπόλλυμι, δίδωμι (confusions avec des formes de δοκέω), οἶδα, πάσχω, ἔρχομαι, λέγω (son futur a été confondu avec le verbe ἐράω).

D'une façon générale, nous invitons les candidats à être attentifs aux temps des verbes, en revoyant les formes des principaux verbes irréguliers : le futur de φαίνομαι n'est pas toujours connu, la forme ἦει a déconcerté le candidat qui l'a rencontrée et ce ne sont là que des exemples. Par ailleurs, la syntaxe de l'optatif est encore trop souvent hésitante : il faut différencier les nuances de l'optatif accompagné de ἄν (affirmation atténuée, tour de politesse ; quand l'expression est niée, il peut s'agir d'une négation renforcée, dans laquelle la possibilité même du fait est récusée) et se souvenir que l'énoncé du souhait à l'optatif exclut la particule ἄν. Enfin, les formes d'impératif laissent encore trop de candidats perplexes (par exemple ἀξίου, χρῆσαι et le cas particulier de ἰδοῦ, à distinguer de l'interjection ἰδοῦ).

Après la traduction, le jury demande systématiquement au candidat s'il préfère procéder à la reprise immédiatement ou présenter son commentaire. La majorité des candidats, à raison, souhaitent corriger leurs erreurs, afin de pouvoir, le cas échéant, réorienter ou rectifier leurs remarques.

Si la traduction est la part la plus importante, la reprise est également un élément essentiel : elle offre véritablement une deuxième chance au candidat, qui peut corriger nombre d'erreurs parfois commises sous l'effet de l'émotion ou de la précipitation. Le jury accorde une importance extrême au dialogue qu'il peut alors engager avec l'étudiant, auquel il demande à la fois de la concentration et de l'ouverture d'esprit.

Le commentaire donne l'occasion de prouver son intelligence tant de l'épreuve que du texte. *Les candidats disposent de trois ou quatre minutes pour rendre compte de ce qui leur semble essentiel.* Seuls comptent, lors de cette épreuve, le texte et ses lignes de force. C'est à cet exercice précis qu'il leur faut s'entraîner tout au long de l'année : il demande promptitude dans l'analyse et concision dans l'exposé, exclut tout développement vague sur tel genre littéraire que l'on veut à tout prix retrouver dans le texte, refuse l'accumulation de remarques formelles juxtaposées qui, souvent, n'éclairent que très faiblement la pensée de l'auteur. En revanche, une connaissance raisonnable de la chronologie du monde grec classique (guerres médiques, Ligue de Délos, pentécontaétie, guerre du Péloponnèse, rapports entre Athènes et Philippe de Macédoine) et des institutions athéniennes peut apporter des points de repère immédiats (il est bon de savoir ce qu'est une liturgie ou la proxénie ; il convient de faire la différence entre l'ostracisme et l'exil). Les bons ouvrages anciens ou plus récents ne manquent pas : outre les pages classiques de L. Bodin dans le volume Hachette des *Extraits des orateurs attiques*, nous signalons, à titre d'exemple, *Les institutions politiques et sociales de l'Antiquité* de Michel Humbert (Précis Dalloz) et l'ouvrage très bien informé de Mogens H. Hansen (*La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, dont la traduction française a été publiée aux Belles Lettres en 1993).

S'il est de bonne méthode de s'appuyer le plus précisément possible sur les termes grecs, il convient cependant de ne pas surinterpréter des faits idiomatiques : une liaison καὶ...καὶ n'a pas un sens particulièrement lourd dans une langue aussi soucieuse de balance et de symétrie que le grec ; un personnage de tragédie emploie volontiers ἡμεῖς pour parler de lui sans qu'il y ait là amplification. Nous incitons enfin les candidats à se limiter à un emploi raisonnable mais maîtrisé du vocabulaire fondamental de la rhétorique et de la critique des textes (« tragique », « pathétique », « dramatique » ne sont pas synonymes, pas davantage que « comique » et « burlesque », si tant est que l'on puisse parler de « burlesque » pour un texte antique ; un style ne peut être caractérisé de « comique »...) et ne pas appliquer mécaniquement des grilles interprétatives qui souvent dissocient un commentaire stylistique d'une interprétation de fond. Pour les textes de théâtre, enfin, il n'est pas inutile de se poser des questions de mise en scène.

Nous avons constaté avec plaisir que bon nombre de candidats regroupaient leurs remarques selon des axes de réflexion et nous les encourageons vivement dans cette voie. À la condition expresse qu'il tienne compte de la composition du texte, un commentaire synthétique est, en effet, la seule formule pertinente en un temps aussi bref.

Les **quelques vers d'Homère** sur lesquels se clôt l'épreuve ne sont pas la survivance d'un rite, que nous garderions par pure fidélité à une tradition ancestrale. Outre que c'est un privilège, dans le monde d'aujourd'hui, d'avoir accès à des textes aussi vivants et riches, l'aisance dont un candidat fait montre dans la langue d'Homère peut, en quelques instants, influencer favorablement l'opinion du jury et affermir très nettement une note vacillante.

Choix des textes

Auteurs proposés :

Alcidamas, Alciphron, Andocide, Aristénète, Aristophane, Arrien, Démosthène, Diodore, Dion de Pruse, Elien, Eschine, Euripide, Galien, Hérodote, Hypéride, Isée, Isocrate, Lucien, Lycurgue, Platon, Plutarque, Polybe, Sophocle, Tyrtée, Xénophon.

Les textes que nous proposons sont empruntés à l'œuvre d'une large palette d'auteurs, mais ils ne présentent pas des particularités de langue susceptibles de décontenancer les candidats. Les auteurs de l'âge impérial que nous choisissons sont le plus souvent fidèles à la langue des modèles qui forment leur culture et dont ils se réclament. Lucien ne saurait verser dans les excès de l'atticisme qu'il dénonce, mais sa langue est celle d'un homme cultivé qui aurait bien voulu naître Athénien. Quant à Arrien, dont l'*Anabase* a fourni deux textes cette année, il se donne le titre de « second Xénophon » ; enfin les lettres d'Alciphron ont pour cadre littéraire une stylisation de l'Attique et d'Athènes aux traits nettement classiques.

En tout cas, il convient de ne pas se laisser décontenancer par le nom d'un auteur inconnu. Comme les années précédentes, ce ne sont pas les auteurs *a priori* les moins connus qui ont mis en difficulté les candidats. Le jury, rappelons-le, ne demande pas d'érudition, mais du bon sens et la capacité de faire des rapprochements éclairants.

Si les auteurs de prose ont donné des résultats sensiblement égaux à ceux des auteurs de poésie (moyenne pour les textes de prose : 11,27 ; moyenne pour les textes de poésie : 11,71), il n'en demeure pas moins que les orateurs restent les parents pauvres : ce sont manifestement les textes que les candidats ont le plus de difficultés à commenter, comme en témoigne l'avalanche de remarques purement formelles qu'ils suscitent (un texte d'Isocrate n'est plus qu'un concentré de parallélismes, de balancements et d'oppositions !).

Conclure notre rapport sur cette remarque négative serait injuste. Les différentes moyennes de notes que nous publions parlent d'elles-mêmes. A plusieurs reprises, nous avons eu un réel plaisir à écouter des candidats informés et sensibles, dont certains, si tel est leur choix, sauront, à n'en pas douter, faire vivre la langue et les textes grecs.